



article 700 et l'exécution provisoire

Par **Ellna**, le **28/08/2012** à **23:48**

Bonjour ,

Est-ce que vous pouvez me donner l'explication exacte?

J'ai les réponses des avocats contraires concernant à ma question.

Mon cas :

Jugement du tribunal d'instance en premier ressort:

Condamne Monsieur X un somme de ... € au titre de l'article 700 du CPC

Condamne Monsieur X aux dépens de la présente instance

Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision

Question:

En cas de l'appel est-ce que l'article 700 correspond à l'exécution provisoire? Ou il est suspendu?

Est-ce que je suis obligé de payer la somme ordonnée par Juge si l'appel a été enregistré?

Un avocat m'a écrit qu'il faut payer , un autre avocat m'a répondu que l'article 700 ne correspond pas à l'exécution provisoire

Qui a raison ?

Merci